

CQM

CONSEIL QUÉBÉCOIS
DE LA MUSIQUE

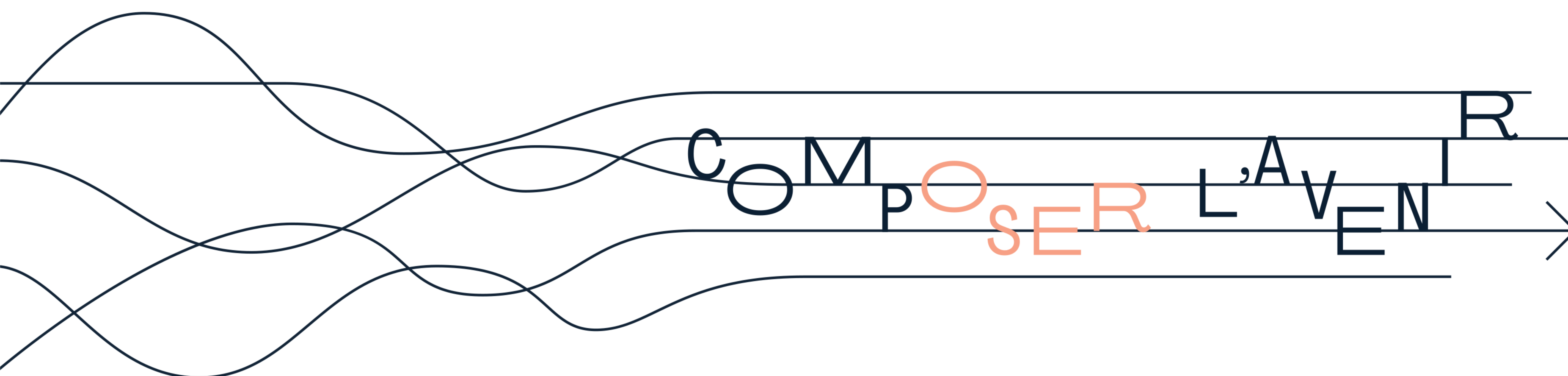
ÉTATS —
GÉNÉRAUX—
DE —
LA —
MUSIQUE —

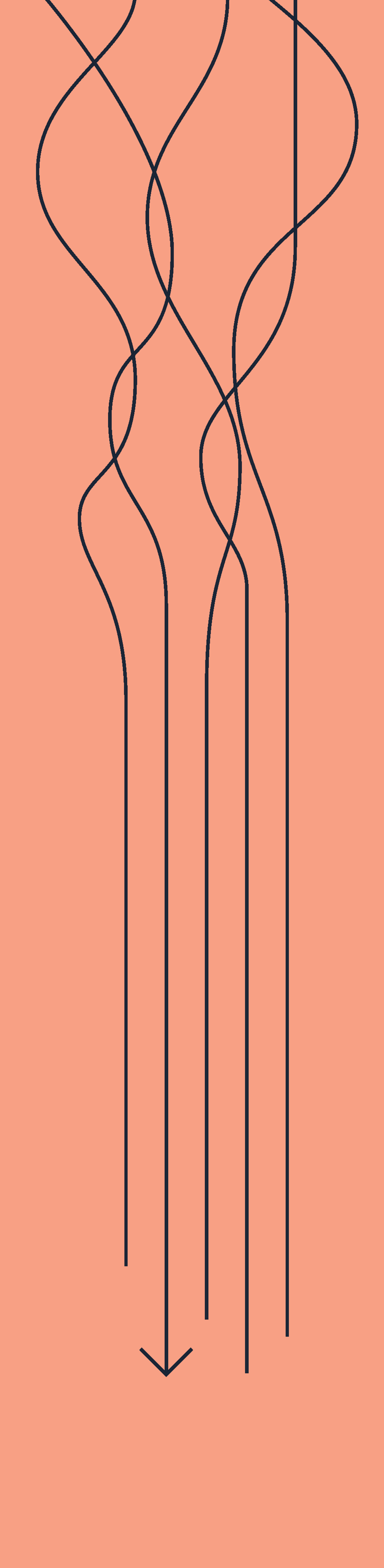


ÉTATS — GÉNÉRAUX— DE — LA — MUSIQUE —

Consulter pour mieux s'orienter

Le Conseil québécois de la musique vous invite officiellement à participer à sa démarche d'États généraux de la musique (EGM). Cette consultation sectorielle vise à documenter les enjeux spécifiques liés à la perte de notoriété des musiques de concert et à identifier des pistes de solutions aux problématiques documentées. Ces données serviront à élaborer des recommandations et un plan d'action concret pour orienter les stratégies à adopter par le CQM.





Pourquoi des États généraux?

Le secteur des musiques de concert fait face à de nombreux enjeux, que ce soit dans l'évolution de ses pratiques artistiques, dans l'expérience de concert proposée aux publics, dans la perception que la société a de la musique de concert ou encore dans la structure même de son écosystème, sans oublier les conditions socio-économiques et le bien-être des artistes et gestionnaires. Devant cette situation, le CQM a choisi de centrer les États généraux sur la question suivante : **Comment le secteur des musiques de concert peut-il agir pour assurer sa pérennité et sa robustesse?**

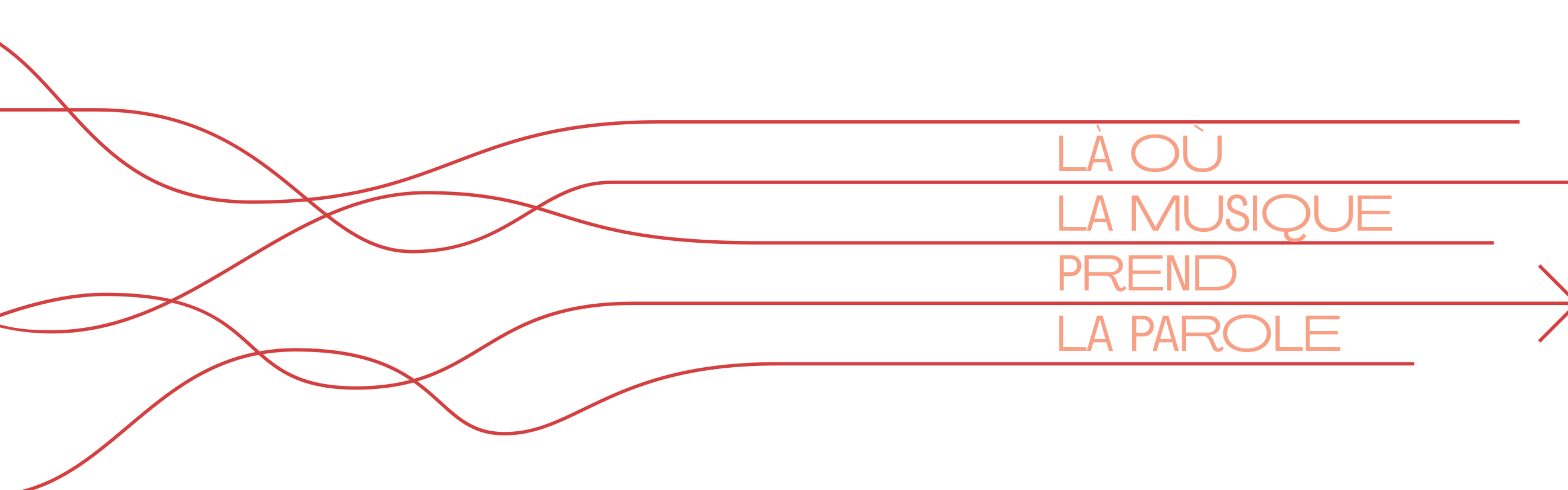
C'est quoi les États généraux de la musique?

C'est un dispositif participatif qui consiste à réunir les parties prenantes du secteur de la musique de concert, afin qu'elles puissent débattre et soumettre leurs réflexions et propositions sur les enjeux les concernant.

ÉTATS —————
GÉNÉRAUX—
DE —————
LA —————
MUSIQUE —

De quoi parle-t-on quand on parle de musiques de concert?

Les musiques de concert, telles que nous les définissons, incluent : les musiques dites classiques, contemporaines, de création, jazz et traditionnelles, du monde dans les contextes de la musique vivante, c'est-à-dire mettant en présence, dans une salle, des musiciens et leur public.



LÀ OÙ
LA MUSIQUE
PREND
LA PAROLE

Les thématiques discutées

- 1** Que sont les musiques de concert?

- 2** Comment parler des musiques de concert aux publics?

- 3** Comment repenser les expériences proposées aux publics?

- 4** Comment repenser la structure du secteur pour assurer un financement pérenne pour les organismes?

- 5** Comment revoir la chaîne de production-diffusion?

- 6** Comment améliorer les conditions de travail des travailleurs du secteur (au niveau économique et du bien-être)?

Ce qui sera discuté ailleurs



Certains sujets importants ont été délibérément exclus des États généraux, car ils seront travaillés par d'autres organismes partenaires :

- L'enseignement de la musique sera traité par le FAMEQ.
- Le filet social de l'artiste sera traité par Compétence Culture.
- Le financement de la culture sera traité par le Front commun pour les arts.

Calendrier sommaire des États généraux

activités	Quand?
Journée de Réflexion 1	2 juin 2026
Période de dépôt de mémoire (vérifiez les modalités à venir)	Automne 2026
Rencontres des groupes de discussion	novembre 2026 à mars 2027
Journée de Réflexion 2 – composer l’avenir : journée de clôture des consultations sur le concert vivant	3 juin 2027
Analyses et Écriture du Plan directeur	Automne 2027

Une invitation ouverte

Les Etats généraux de la musique sont l'occasion pour tout le secteur de prendre en main son avenir. C'est un exercice d'auto-détermination ouvert à tous et toutes. Nous invitons les artistes, musiciens·nes, compositeurs·rices, ensembles, gestionnaires, diffuseurs, agences, conservatoires, membre du public, chercheurs·euses, organismes de service et toute personne oeuvrant ou intéressée par les musiques de concert à participer.

Vous souhaitez contribuer

Complétez le formulaire d'intérêt 

Ou consulter les modalités de dépôt de mémoires (à venir)

Des questions?

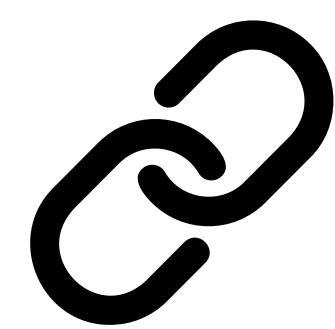
Contactez : egm@cqm.qc.ca

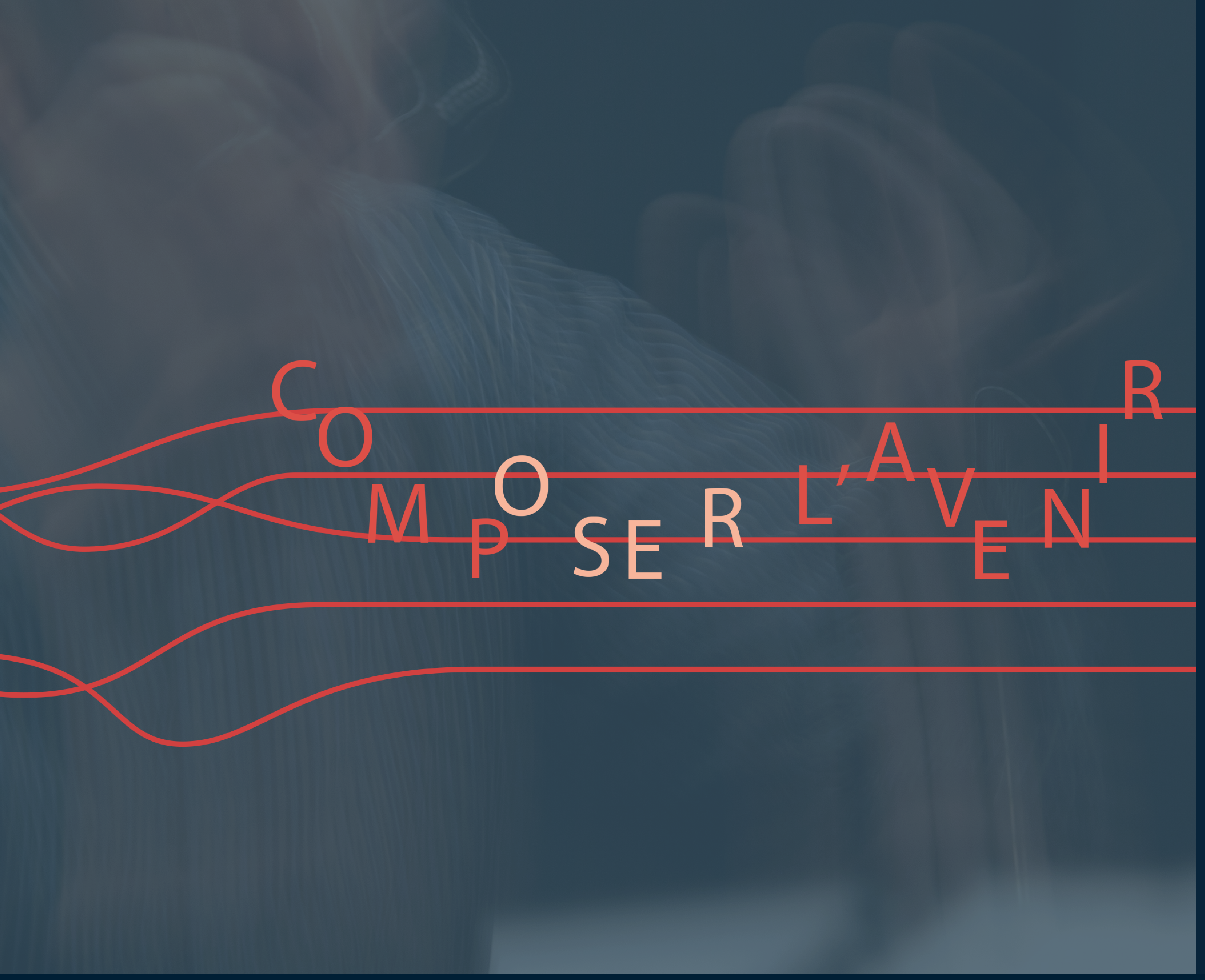


La démarche des États généraux

Pour en connaître davantage sur la démarche des États généraux et les activités de consultation auxquelles vous pouvez contribuer :

[Consulter la page](#)





Les États généraux sont rendus possibles grâce au soutien financier de :



Montréal 



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec